# GAZETTE N° 23 Décembre 2020

Mairie
Place de l'église
05260 ST-LEGER-LES-MELEZES
Tél: 04.92.50.40.74
Fax: 04.92.50.49.03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr

# Sommaire


Le mot du Maire 1
Finance 2
COMPTES ADMINISTRATIFS 2
AFFECTATION DES RESULTATS 2019 ET BUDGETS 2020 4
VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 7
SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS 2020 8
Vie Municipale 8
ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020 8
REPRESENTANTS AUX COMMISSIONS MUNICIPALES 9
DELEGATIONS DE FONCTIONS 10
DÉSIGNATION DES DELEGUÉS AUX DIVERS SYNDICATS INTERCOMMUNAUX 10
TRAVAUX 11
AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE 13
RÉNOVATION DE LA SALLE DES LOISIRS 13
L'ADRESSAGE, EN COURS D'ELABORATION 14
PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX 14
REVUE DE PRESSE 15
Urbanisme 18
État-Civil 19
Les Services Municipaux 19
LE BUREAU ANIMATIONS ET BIBLIOTHEQUE 19
L'ECOMUSEE COMMUNAL 22
Vie associative, culturelle et sportive 23
LA CRECHE POLICHINELLE 23
L'ASSOCIATION BONNET A L'ECOMUSÉE 25
Vie Intercommunale 26
L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL 26
HORAIRES DES DECHETERIES DU CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR 27
INSTALLATION DE NOUVEAUX MOLOKS 27
Vie Sociale 28
Vie Economique 30
NOUVEAUX COMMERCANTS 30
LE CABINET DES INFIRMIERES DE ST-LEGER-LES-MELEZES 31
Informations utiles 32
Informations pratiques 33
Cérémonie des vœux du Maire 2021 annulée 34

# Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

J'espère que vous et votre entourage avaient été épargnés par ce virus qui, depuis presque un an, a frappé la France.

Le confinement et les diverses périodes que nous avons vécues ont retardé la mise en place des conseils municipaux et des conseils communautaires. Cela a ralenti grandement les décisions ainsi que toutes les mises en place des diverses commissions départementales qui permettent d'arbitrer les orientations de nos territoires.

Sur le plan humain, nous avons eu sur notre commune des personnes qui ont démontré une solidarité et un dévouement au service des autres que je qualifierai de remarquable et je les en remercie. Il appartient à chacun d'entre nous de se protéger et protéger les autres. Vous avez été remarquables sur cette période, dans ces moments d'incertitudes, car j'ai constaté un grand respect et une belle attitude citoyenne.

Il m'est difficile d'évaluer l'impact de la situation que nous vivons sur cette année qui commence, pourtant je crois qu'il est nécessaire de continuer à avancer, de regarder devant nous et surtout de continuer à avoir envie…

Certes l'on ne peut passer sous silence les risques économiques que vont rencontrer nos commerces et notre station de ski. Pourtant, ensemble, nous avons pu faire de cette situation un moment presque ordinaire notamment pendant ces vacances de Noël en en proposant des activités innovantes. Celles-ci ont pu, j'en suis sûr, apporter réconfort et joie aussi bien pour les vacanciers que pour les habitants. Un travail remarquable a été accompli par tous les acteurs sur le terrain afin d'organiser au mieux ces animations. Une réussite qui n'aurait pu avoir lieu sans la mise en commun de toutes les compétences des personnes concernées.

Un grand merci à vous tous.

Pour cette année faisons un vœu : que tout cela s'arrête, que nous puissions de nouveau partager de bons moments conviviaux ensemble, que les familles se retrouvent et que nous puissions refaire de belles rencontres entre amis.

Je vous souhaite à toutes et tous, tous mes vœux de bonheur et de santé. Bonne et heureuse année 2021.

*M. Gérald MARTINEZ,*
*Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes*

# Finances

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

### AEP 2019

EXECUTION DU BUDGET

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---|---|---|---|---|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section d'exploitation | A 143 676,41 | G 195 958,49 | 52 282,08 G-A |
| | Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068) | B 24 799,50 | H 37 776,48 | 12 976,98 H-B |
| REPORTS DE L'EXERCICE 2018 | Report en section d'exploitation (002) | C (si déficit) | I 101 546,45 (si excédent) | |
| | Report en section d'investissement (001) | D (si déficit) | J 137 658,44 (si excédent) | |

| | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---|---|---|---|
| TOTAL (réalisations + reports) | 168 475,91 P= A+B+C+D | 472 939,86 Q= G+H+I+J | 304 463,95 =Q-P |

| | | | |
|---|---|---|---|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2) | Section d'exploitation | E 0,00 | K 0,00 |
| | Section d'investissement | F 1 049 600,00 | L 0,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020 | 1 049 600,00 = E+F | 0,00 = K+L |

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---|---|---|---|---|
| RESULTAT CUMULE | Section d'exploitation | 143 676,41 = A+C+E | 297 504,94 = G+I+K | 153 828,53 |
| | Section d'investissement | 1 074 399,50 = B+D+F | 175 434,92 = H+J+L | -898 964,58 |
| | TOTAL CUMULE | 1 218 075,91 = A+B+C+D+E+F | 472 939,86 = G+H+I+J+K+L | -745 136,05 |

### Énergies renouvelables 2019

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---|---|---|---|---|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section d'exploitation | A 5 007,48 | G 3 547,23 | -1 460,25 G-A |
| | Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068) | B 5 614,00 | H 10 265,74 | 4 651,74 H-B |
| REPORTS DE L'EXERCICE 2018 | Report en section d'exploitation (002) | C (si déficit) | I 4 552,19 (si excédent) | |
| | Report en section d'investissement (001) | D 5 550,74 (si déficit) | J (si excédent) | |

| | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---|---|---|---|
| TOTAL (réalisations + reports) | 16 172,22 P= A+B+C+D | 18 365,16 Q= G+H+I+J | 2 192,94 =Q-P |

| | | | |
|---|---|---|---|
| RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2) | Section d'exploitation | E 0,00 | K 0,00 |
| | Section d'investissement | F 0,00 | L 0,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020 | 0,00 = E+F | 0,00 = K+L |

| | | DEPENSES | RECETTES | SOLDE D'EXECUTION (1) |
|---|---|---|---|---|
| RESULTAT CUMULE | Section d'exploitation | 5 007,48 = A+C+E | 8 099,42 = G+I+K | 3 091,94 |
| | Section d'investissement | 11 164,74 = B+D+F | 10 265,74 = H+J+L | -899,00 |
| | TOTAL CUMULE | 16 172,22 = A+B+C+D+E+F | 18 365,16 = G+H+I+J+K+L | 2 192,94 |

## Lotissement 2019

| | | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---|---|---|---|---|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 0,00 | G | 0.00 |
| | Section d'investissement | B | 0.00 | H | 0.00 |
| | | | + | | + |
| REPORTS DE L'EXERCICE 2018 | Report en section de fonctionnement (002) | C | (si déficit) | I | 79 462.02 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 87 368.31 (si déficit) | J | (si excédent) |
| | | | = | | = |
| | TOTAL (réalisations + reports) | | 87 368.31 = A+B+C+D | | 79 462.02 = G+H+I+J |
| RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1) | Section de fonctionnement | E | 0.00 | K | 0.00 |
| | Section d'investissement | F | 0.00 | L | 0.00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020 | | 0.00 = E+F | | 0.00 = K+L |
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | | 0.00 = A+C+E | | 79 462.02 = G+I+K |
| | Section d'investissement | | 87 368.31 = B+D+F | | 0.00 = H+J+L |
| | TOTAL CUMULE | | 87 368.31 = A+B+C+D+E+F | | 79 462.02 = G+H+I+J+K+L |

## VVF 2019

| | | DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---|---|---|---|---|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 3 941,33 | G | 32 103.84 |
| | Section d'investissement | B | 490 012.69 | H | 85 750.63 |
| | | | + | | + |
| REPORTS DE L'EXERCICE 2018 | Report en section de fonctionnement (002) | C | (si déficit) | I | (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 62 836.35 (si déficit) | J | (si excédent) |
| | | | = | | = |
| | TOTAL (réalisations + reports) | | 556 790.37 = A+B+C+D | | 117 854.47 = G+H+I+J |
| RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1) | Section de fonctionnement | E | 0.00 | K | 0.00 |
| | Section d'investissement | F | 1 395 060.00 | L | 975 000.00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020 | | 1 395 060.00 = E+F | | 975 000.00 = K+L |
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | | 3 941.33 = A+C+E | | 32 103.84 = G+I+K |
| | Section d'investissement | | 1 947 909.04 = B+D+F | | 1 060 750.63 = H+J+L |
| | TOTAL CUMULE | | 1 951 850.37 = A+B+C+D+E+F | | 1 092 854.47 = G+H+I+J+K+L |

## Commune 2019

| | | | DEPENSES | | RECETTES |
|---|---|---|---|---|---|
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 1 041 082,08 | G | 1 124 576.27 |
| | Section d'investissement | B | 363 012.16 | H | 451 119.24 |
| | | | + | | + |
| REPORTS DE L'EXERCICE 2018 | Report en section de fonctionnement (002) | C | (si déficit) | I | 307 188.83 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | (si déficit) | J | 220 463.75 (si excédent) |
| | | | = | | = |
| | TOTAL (réalisations + reports) | | 1 404 094.24 = A+B+C+D | | 2 103 348.09 = G+H+I+J |
| RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1) | Section de fonctionnement | E | 0.00 | K | 0.00 |
| | Section d'investissement | F | 275 800.00 | L | 12 000.00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020 | | 275 800.00 = E+F | | 12 000.00 = K+L |
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | | 1 041 082.08 = A+C+E | | 1 431 765.10 = G+I+K |
| | Section d'investissement | | 638 812.16 = B+D+F | | 683 582.99 = H+J+L |
| | TOTAL CUMULE | | 1 679 894.24 = A+B+C+D+E+F | | 2 115 348.09 = G+H+I+J+K+L |

# AFFECTATION DES RESULTATS 2019 ET BUDGETS 2020

## Affectation des résultats 2019

| | ENR | VVF | Lotissement La Clappe | AEP | COMMUNE |
|---|---|---|---|---|---|
| Résultat de fonctionnement de l'exercice | -1 460.25 | 28 162.51 | 0 | 52 282.08 | 83 494.19 |
| Résultat antérieur reporté | 4 552.19 | 0.00 | 79 462.02 | 101 546.45 | 307 188.83 |
| **Résultat à affecter** | **3 091.94** | **28 162.51** | **79 462.02** | **153 828.53** | **390 683.02** |
| Solde d'exécution d'investis D001 | -899.00 | -467 098.41 | -87 368.31 | 150 635.42 | 308 570.83 |
| Soldes des restes à réaliser | 0.00 | -420 060.00 | 0 | -1 049 600.00 | -263 800.00 |
| **Besoin de financement** | **-899.00** | **-887 158.41** | **-87 368.31** | **-898 964.58** | **0.00** |
| **Affectation en réserve : 1068 investis.** | **899.00** | **28 162.51** | **0** | **153 828.53** | **0.00** |
| **Report en fonctionnement : 002** | **2 192.94** | **0.00** | **79 462.02** | **0.00** | **390 683.02** |

## Budget annexe du Lotissement

FONCTIONNEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 136 962,02 | 57 500,00 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2) | (si déficit) 0,00 | (si excédent) 79 462,02 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) | 136 962,02 | 136 962,02 |

INVESTISSEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) | 17 500,00 | 104 868,31 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | (si solde négatif) 87 368,31 | (si solde positif) 0,00 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | 104 868,31 | 104 868,31 |

TOTAL

| | | |
|---|---|---|
| TOTAL DU BUDGET (3) | 241 830,33 | 241 830,33 |

## Budget annexe Energies Renouvelables

EXPLOITATION

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION | RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 6 785,00 | 4 592,06 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) | (si déficit) 0,00 | (si excédent) 2 192,94 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) | 6 785,00 | 6 785,00 |

INVESTISSEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) | 65 801,00 | 66 700,00 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | (si solde négatif) 899,00 | (si solde positif) 0,00 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | 66 700,00 | 66 700,00 |

TOTAL

| | | |
|---|---|---|
| TOTAL DU BUDGET (3) | 73 485,00 | 73 485,00 |

## Budget annexe VVF

FONCTIONNEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 35 000,00 | 35 000,00 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2) | (si déficit) 0,00 | (si excédent) 0,00 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) | 35 000,00 | 35 000,00 |

INVESTISSEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) | 9 229,61 | 896 388,02 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 1 395 060,00 | 975 000,00 |
| | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | (si solde négatif) 467 098,41 | (si solde positif) 0,00 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | 1 871 388,02 | 1 871 388,02 |

TOTAL

| | | |
|---|---|---|
| TOTAL DU BUDGET (3) | 1 906 388,02 | 1 906 388,02 |

## Budget AEP

FONCTIONNEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 1 438 183,00 | 1 047 499,98 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2) | (si déficit) 0,00 | (si excédent) 390 683,02 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) | 1 438 183,00 | 1 438 183,00 |

INVESTISSEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) | 247 415,00 | 202 644,17 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 275 800,00 | 12 000,00 |
| | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | (si solde négatif) 0,00 | (si solde positif) 308 570,83 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | 523 215,00 | 523 215,00 |

TOTAL

| | | |
|---|---|---|
| TOTAL DU BUDGET (3) | 1 961 398,00 | 1 961 398,00 |

## Budget Communal

EXPLOITATION

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION | RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 197 000,00 | 197 000,00 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| REPORTS | 002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) | (si déficit) 0,00 | (si excédent) 0,00 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) | 197 000,00 | 197 000,00 |

INVESTISSEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT |
|---|---|---|---|
| VOTE | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) | 17 866,44 | 916 831,02 |
| | + | + | + |
| REPORTS | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 1 049 600,00 | 0,00 |
| REPORTS | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | (si solde négatif) 0,00 | (si solde positif) 150 635,42 |
| | = | = | = |
| | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | 1 067 466,44 | 1 067 466,44 |

TOTAL

| | | |
|---|---|---|
| TOTAL DU BUDGET (3) | 1 264 466,44 | 1 264 466,44 |

## VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

| | Taux exercice précédent | Taux 2020 |
|---|---|---|
| Taxe d'habitation | 20.85 | 20.85 |
| Taxe foncière (bâti) | 27.20 | 27.20 |
| Taxe foncière (non bâti) | 172.72 | 172.72 |
| CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) | 32.47 | 32.47 |

## SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS EN 2020

| Nom de l'association | Montant en €uros |
|---|---|
| AFM téléthon institut de myologie | 230 € |
| AFSEP | 100 € |
| Association lola sport passion performance | 1500 € |
| Bien Chez Soi | 50 € |
| Croix Rouge Francaise | 200 € |
| Enfant en danger | 200 € |
| J Bonnet & A Dusserre | 2500 € |
| Ligue contre le cancer comite des Hautes-Alpes | 150 € |
| Maitres-Chiens avalanches | 100 € |
| Prévention routière | 100 € |
| Secours catholique des Hautes-Alpes | 200 € |
| Secours populaire francais des Hautes-Alpes | 200 € |
| Association des commerçants | 500 € |
| Association paralysés de france | 50 € |
| Donneurs de sang volontaires C et V | 100 € |
| Equipe Competition champsaur | 500 € |
| Traditions Champsaur Valgaudemar | 50 € |
| Participation subvention Com-Com | 2 506 € |
| ACHARD Baptiste | 1 500 € |
| **TOTAL** | **10 736 €** |

# *Vie municipale*

## ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020

### Un nouveau conseil qui prend ses marques

Le conseil est en ordre de marche depuis le 28 mai 2020 pour développer la commune et satisfaire le plus grand nombre d'habitants selon l'engagement de Gérald MARTINEZ, élu maire de Saint-Léger-les-Mélèzes.

Trois adjoints ont été élus :

- Jean-François MICHEL 1er adjoint,
- Martine SALSANO 2ème adjointe,
- Margaux VINCENT 3ème adjointe.

Le Maire, le 1er et 2ème adjoint représentent la commune au conseil communautaire.

## Présentation du Conseil Municipal

M. MARTINEZ Gérald
Maire

M. MICHEL Jean-François
1er adjoint

Mme ARMELIN Martine
2nd adjoint

Mme VINCENT Margaux
3ème adjoint

M. BAUDUIN Gilles

M. POURROY Pierre

M. HOUDOT Gilles

M. MARSAGUET Wladek

M. BLONDEAU Emmanuel

M. GARCIN Bernard

Mme BOUNOUS Sophie

## REPRÉSENTANTS AUX COMMISSIONS MUNICIPALES

**Suivi auprès de la Régie Syndicale**
M. Gilles HOUDOT
M. Emmanuel BLONDEAU
M. Bernard GARCIN
M. Pierre POURROY
M. Wladek MARSAGUET

**Travaux et aménagement de la Commune + Agriculture – Environnement – Forêt - Irrigation**
M. Jean-François MICHEL
M. Bernard GARCIN
MME Margaux VINCENT
M. Gilles HOUDOT
M. Gilles BAUDUIN

**Urbanisme et Patrimoine**
M. Gilles HOUDOT
M. Jean-François MICHEL
MME Sophie BOUNOUS
MME Martine SALSANO

**Commercialisation et Tourisme + Communication - Informatique – Animation - Fêtes et cérémonies**
M. Gilles BAUDUIN
M. Wladek MARSAGUET
M. Gilles HOUDOT
MME Sophie BOUNOUS

**Jeunesse – Vie associative – Affaires sociales**
MME Martine SALSANO
MME Margaux VINCENT
MME Sophie BOUNOUS

**Finances**
M. Gérald MARTINEZ
M. Pierre POURROY
M. Bernard GARCIN
MME Margaux VINCENT
M. Jean François MICHEL

## DELEGATIONS DE FONCTIONS

**M. MICHEL Jean-François** : Travaux, aménagement et urbanisme ; agriculture, environnement, forêts et irrigation

**Mme ARMELIN Martine** : Affaires sociales et affaires scolaires

**Mme VINCENT Margaux** : Jeunesse et vie associative, relations avec le public

**M. POURROY Pierre** : Communication et animation touristique et commerciale

## DÉSIGNATION DES DÉLÉGUES AUX DIVERS SYNDICATS INTER-COMMUNAUX ET AUX DIFFERENTS ORGANISMES

**Délégués au syndicat mixte des stations villages du champsaur**
Titulaire : M. Gérald MARTINEZ
Suppléant : M. Pierre POURROY

**Délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du moyen Champsaur (SIVU)**
Titulaires : M. Bernard GARCIN et MME Margaux VINCENT
Suppléants : M. Gilles BAUDUIN et MME Sophie BOUNOUS

**Délégués au Syndicat Intercommunal du Haut-Drac**
Titulaires : M. Jean-François MICHEL et M. Wladek MARSAGUET
Suppléant : M. Gilles BAUDUIN et M. Emmanuel BLONDEAU

**Délégués au Syndicat d'Exploitation de la Nappe Alluviale du Drac**
Titulaires : M. Gérald MARTINEZ et M. Jean-François MICHEL
Suppléants : MME Margaux VINCENT et M. Bernard GARCIN

**Délégués au Syndicat Intercommunal d'Eclairage Public du Champsaur**
Titulaire : M. Bernard GARCIN
Suppléant : M Gilles HOUDOT

**Délégués au Syndicat Mixte d'Électricité des Hautes-Alpes (syme05)**
Titulaire : M. Gilles HOUDOT
Suppléant : M. Bernard GARCIN

**Délégués aux Communes Forestières**
Titulaire : M. Gilles BAUDUIN
Suppléante : MME Sophie BOUNOUS

**Correspondant Défense**
Titulaire : M. Gérald MARTINEZ

**Délégués à l'Association Nationale des Villages, Elus et Collectivités de VVF Villages**
Titulaire : M. Gérald MARTINEZ
Suppléant : M. Pierre POURROY

**Délégués au Centre National d'Action Sociale pour le personnel (CNAS)**
Titulaire : MME ARMELIN Martine
Suppléante : MME Sophie BOUNOUS

**Délégués au SICTIAM**
Titulaire : M. Gérald MARTINEZ
Suppléante : MME Margaux VINCENT

**Délégués au musée (Association Bonnet et Dusserre)**
Titulaires : MME Sophie BOUNOUS, MME Martinez ARMELIN, M. Wladek MARSAGUET

## TRAVAUX

### Travaux au captage de Jean Blanc – Amélioration de la qualité des eaux et installation d'une sonde de turbidité

Le village de Saint Léger les Mélèzes est alimenté gravitairement par 4 sources (Aiguilles 1 et 2, Belle Fontaine et Jean Blanc) captées au niveau de 4 captages, au lieu-dit « La montagne ». Lorsque la ressource gravitaire est déficitaire, la commune est alors alimentée par le pompage du Puits de la Piscine.

Les usages actuels des 4 sources gravitaires sont :
- l'alimentation en eau potable (A.E.P.) du chef-lieu, des hameaux de Derrière le Serre et les Forests ;
- la production de neige de culture et l'irrigation via la retenue collinaire du plateau de Libouze.

Depuis quelques années, des épisodes de turbidité (eau qui trouble) ont été observés en période de hautes eaux au captage de Jean Blanc, obligeant les services techniques à monter au captage pour envoyer l'eau du captage dans le ruisseau en aval du captage plutôt que dans la conduite d'adduction.

La commune a donc engagé en 2019 des travaux pour améliorer la qualité des eaux du captage de Jean Blanc et installer un système de régulation automatique, permettant ainsi de renvoyer l'eau du captage directement au milieu naturel lorsque cette dernière trouble. Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Bertrand TP et VEOLIA durant l'automne 2020.

Les drains du captage de Jean Blanc, profonds d'environ 5m sous le terrain naturel et qui permettent de collecter l'eau potable dans deux canalisations d'acheminement, ont été entièrement repris.

Un système de drainage des eaux de surface a également été mis en place pour évacuer les eaux de ruissellement (type eaux de pluie ou de fonte des neiges) en dehors du champ captant et réduire ainsi les sources de pollution des drains.

Dans le même temps, une sonde qui mesure la turbidité de l'eau au niveau de l'ouvrage de Jean Blanc a été installée ainsi qu'un système de by-pass, alimenté par panneaux solaires. Lorsque la valeur de turbidité de l'eau dépasse un certain seuil, la vanne de by-pass s'ouvre et toute l'eau est renvoyée au milieu naturel plutôt que dans la conduite d'adduction.

Lorsque l'épisode de turbidité est terminé, la vanne se referme et l'eau peut être renvoyée dans la conduite d'adduction.

La mise en eau définitive aura lieu au printemps 2021, quelques finitions devant encore être réalisées.

Pose de nouveaux drains pour capter l'eau potable à Jean Blanc

Panneaux solaires alimentant la vanne de by-pass

Captage de Jean Blanc équipé d'une sonde de turbidité

## AMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE

Trois nouvelles tables de pique-nique en bois ont été fabriquées et installées par les services techniques sur l'esplanade, ainsi que de petites poubelles. Ces nouvelles tables sont à vos dispositions pour des moments conviviaux.

## RÉAMENAGEMENT DU PARCOURS SANTE

La nouvelle équipe municipale a également à cœur de relancer les activités hors période hivernale. Ainsi, le parcours de santé a été presque entièrement réaménagé pour que petits et grands puissent apprécier les promenades en pleine nature.

*Plan du parcours de santé*

*Le premier agrès se situe en face du tapis de ski, au-dessus du bâtiment technique, puis le parcours continue en passant notamment au niveau du city-stade, traverse les pistes de ski puis se termine devant le bâtiment de l'Écureuil.*

## RÉNOVATION DE LA SALLE DES LOISIRS

La rénovation de la salle des loisirs est l'un des 1ers chantiers de la nouvelle municipalité, élue en 2020. La salle polyvalente de St-Léger-les-Mélèzes, vieillissante et très utilisée, a eu besoin d'un rafraîchissement (peinture) mais aussi d'une mise aux normes pour réaliser des économies d'énergie (changement des radiateurs et des luminaires). Les travaux ont été financés avec l'aide de la Région PACA.

## L'ADRESSAGE, EN COURS D'ÉLABORATION

La municipalité a décidé de permettre à tous les administrés d'avoir une adresse normalisée, matérialisée par des numéros de maison et des plaques et panneaux de rue, ceci complété par la géolocalisation GPS, afin, pour ceux qui le désirent ou en ont besoin dans leur activité, de recevoir le très haut débit internet, à l'instar de nombreuses autres communes du département.

Une adresse normalisée, c'est bien sûr l'assurance de se voir acheminer courrier, livraisons (internet et autres) dans les meilleures conditions.

Les coordonnées GPS permettent aux différents services d'urgence (pompiers, SMUR, Protection Civile..) de se rendre plus vite sur les lieux d'intervention.

Le très haut débit internet, c'est aussi la possibilité pour certains d'exercer leur profession à domicile, de permettre aux médecins d'établir un diagnostic sans déplacement et même de consulter un spécialiste grâce à une meilleur résolution de l'image. Il permet également l'amélioration des conditions de la téléassistance pour les personnes âgées, que l'on pourra garder à domicile plus longtemps.

Le bureau d'études en charge de la réalisation de cette mission est Signa Concept.

## PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX

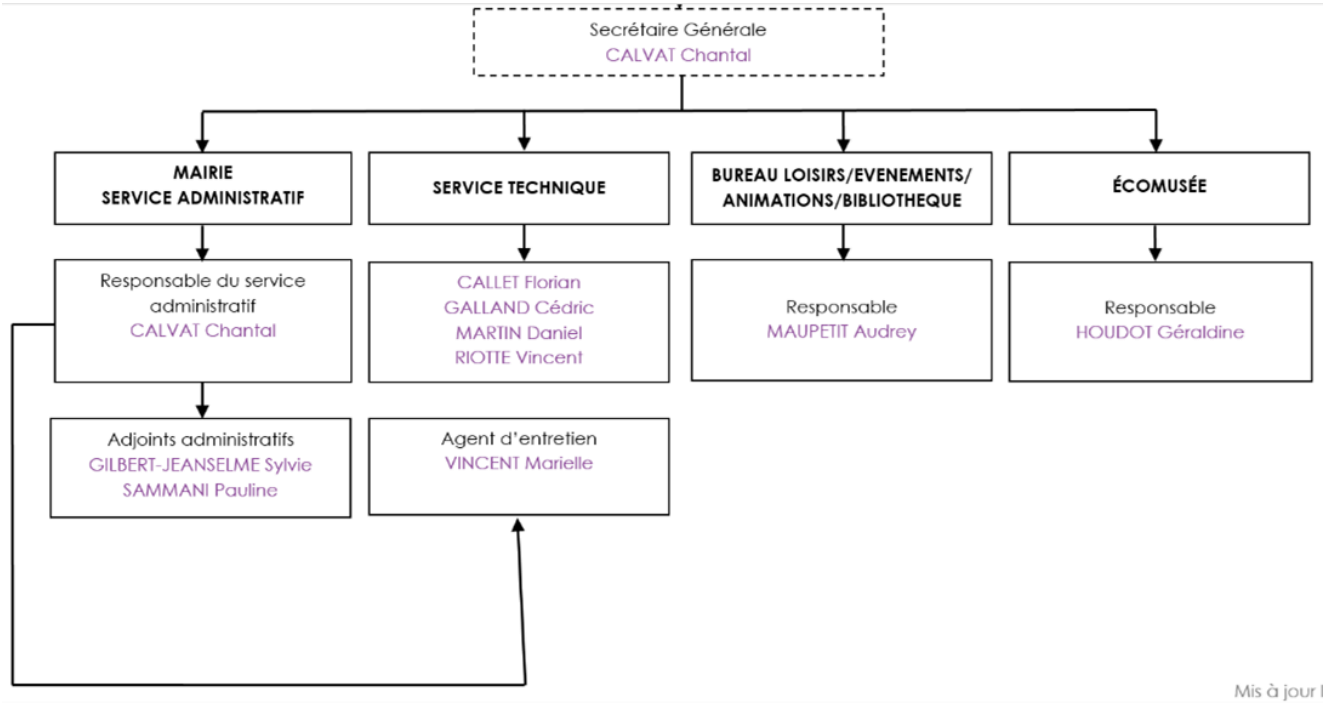

# REVUE DE PRESSE

## Atlas de la biodiversité communal = ABC

Champsaur - Valgaudemar

### L'ABC de Saint-léger

Récolter un maximum de données sur la faune, la flore et les habitats naturels : tel est l'objectif de l'atlas de la biodiversité communal (ABC) lancé cette année à Saint-Léger-les-Mélèzes. A la suite des Atlas pour la Biodiversité Communale réalisé par les communes d'Embrun et de Saint-Jean-Saint-Nicolas, c'est au tour de cette commune, de proposer son ABC Communal.

Avec le soutien du service scientifique du Parc national des Écrins, elle a pu proposer l'étude de trois groupes biologiques en particulier : les lichens, les escargots et les limaces, les syrphes et les bourdons.

Les ABC représentent une opportunité formidable pour inventorier cette biodiversité *"ordinaire"* et pourtant encore largement méconnue.

C'est l'occasion d'avoir une véritable animation territoriale sur la biodiversité et, pour le grand public, de pouvoir rencontrer les spécialistes autour de sorties accompagnées, ou encore de participer à la création de la future collection malacologique qui viendra enrichir les collections existantes de l'écomusée de Saint-Léger.

## Cérémonie de remise des médailles

Le vendredi 7 août 2020 s'est tenue la cérémonie de remise de médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement Associatif. Plusieurs administrés de la commune ont reçu une récompense pour leur engagement associatif (M. LOMBARD Paul, MME ARMELIN Martine, M. COLLOMB Jacques, M. BOUNOUS Jean-Marie, M. DELERCQ Laurent).

Cette cérémonie était précédée d'un hommage à M. Roland EYMAR DAUPHIN, décédé en décembre 2019 qui a contribué activement à la vie associative de son village. Sa famille était présente et un pique-nique à Libouze suivi d'une visite au musée de St-Léger-les-Mélèzes ont été organisés.

## Ordre du Mérite Agricole

M. GANGAI Jean-François, résident de St-Léger-les-Mélèzes en résidence secondaire a été nommé par arrêté daté du 14 juillet 2019 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation « **Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole** ».

Cette récompense lui a été attribuée en reconnaissance des services que M. GANGAI a rendu à l'agriculture.

La municipalité lui adresse toutes ses félicitations pour cette distinction honorifique.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

par arrêté en date du 14 juillet 2019
a nommé Monsieur Jean-François GANGAI
Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole

Paris, le 14 juillet 2019

La Secrétaire du Conseil de l'Ordre

Edith GARNIER

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Didier GUILLAUME

## « Trophées clients 2019 »

M. MICHEL Jean-François et MME VINCENT Gilda propriétaires d'un meublé de tourisme, « Gîte de France », situé au Lauza dans la commune de St-Léger-les-Mélèzes, ont obtenu en 2019, le « trophée client 2019 ». Celui-ci leur a été remis au mois d'août 2020. Il récompense les hébergements qui ont obtenu une note globale moyenne remarquable en 2019 et permet de donner aux hébergements lauréats et à leur propriétaire, la reconnaissance naturelle et légitime qu'ils méritent, fondée sur des avis déposés par les vacanciers.

Nous les félicitons pour cette récompense qui valorise notre commune.

**Les chambres et Table d'Hôtes « La Coustille»**

Le Conseil Municipal adresse toutes ses félicitations à M. et MME VERHOEVEN Annie et Marcus, propriétaires des Chambres et Tables d'hôtes « La Coustille » situées Impasse de la Coustille à St-Léger-les-Mélèzes.

Le site internet "TRIP ADVISOR" a attribué à nos hôtes le titre de Lauréat de "Travellers Choice 2020", une récompense donnée au meilleur 10% d'établissements DANS LE MONDE !!!

Nous sommes très contents pour eux, cela fait honneur à notre commune.

# Urbanisme

| Type de dossier | Nombre | Opération projetée |
|---|---|---|
| Permis d'aménager | 2 | 1 Création lotissement |
| | | 1 modification |
| Permis de construire | 5 | 2 constructions maisons individuelles |
| | | 1 modification |
| | | 1 construction de bâtiment agricole |
| | | 1 reconstruction bâtiment commercial |
| Déclaration Préalable | 6 | 2 créations d'annexes à l'habitation |
| | | 1 DP de division |
| | | 1 réfection de toiture |
| | | 1 installation de pergola |
| | | 1 installation d'un conduit d'extraction d'aire |
| Certificat d'urbanisme | 45 | 43 CU a<br>2 CU b |

# État-civil 2020

## ILS SE SONT DIT OUI… VŒUX DE BONHEUR AUX MARIÉS :

M. DELIGNY Philippe et LARDENOIS Christine, le 22 août 2020.
M. ARNAUD Alain et ROCHE Annie, le 4 septembre 2020.

## LA MUNICIPALITE ADRESSE SES FELICITATIONS AUX PARENTS DE:

SAMADET Louison, née le 5 avril 2020, fille de M. SAMADET Anthony et de RUBIN Mélanie.
MICHEL Romane, née le 16 avril 2020, fille de M. MICHEL Alex et CRACCHIOLO Laura.

## SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE DE :

M. EYMAR-DAUPHIN Roland, décédé le 31 décembre 2019.
MME MORELOT Simone, décédée le 19 mars 2020.
MME HOUDOT Odile, décédée le 4 avril 2020.
MME NAL Patricia, décédée le 26 septembre 2020.

# Les services municipaux

## LE BUREAU ANIMATIONS ET BIBLIOTHEQUE

**Hiver 2019/2020**
Malgré une saison écourtée par l'arrivée de l'épidémie Covid, nous privant de 2 évènements phares : le Trail des neiges et la Tchuss, les activités hivernales étaient au rendez-vous et ont satisfait les vacanciers.
Le spectacle de la Reine des neiges, le marché des producteurs de pays, les descentes aux flambeaux et lampions, le grand jeu concours les coulisses des pistes, les soirées blind tests, les concerts, les lotos inter bars, la journée de valorisation des produits laitiers régionaux avec la présence des Jeunes Agriculteurs 05, pour ne citer que ces animations et activités, ont eu un franc succès.

Le confinement nous a empêché d'avoir la moindre activité au **printemps** mais nous avons gardé toutes les idées en espérant pouvoir vous les présenter bientôt.

**La saison estivale 2020 fut malgré les circonstances bien remplies.**
Nous avons eu le plaisir d'accueillir à nouveau la troupe de théâtre Plume en Ciel, les concerts, les vides greniers, la vente de tourtes, la San Lagirone, les ateliers et sorties du musée, le jeu de piste et les autres activités et animations ont ravie les vacanciers.

Nous avons eu un **automne** à l'image du printemps mais Géraldine et moi-même vous préparons des surprises dès que possible.

**Cet hiver 2020/2021**

Nous nous voulons optimistes et souhaitons vous proposer autant d'animations et activités que possible, au vu des mesures sanitaires imposées, vous retrouverez donc :

- Le club Piou Piou
- Les cours ESF ski et snowboard
- Le biathlon
- Le ski de rando
- Les initiations DVA
- Le yooner
- Les sorties raquettes
- Le jeu de piste
- L'animation prévention risque avalanche
- La déambulation de Noël
- L'atelier de Géraldine
- Les sorties traces et indices du Parc National des Ecrins
- La chasse au trésor
- Le Bubble Foot
- Le Laser Game
- Les descentes aux flambeaux et lampions
- Les feux d'artifice
- Le grand jeu concours Coulisse des pistes
- Le Fat Bike
- Les chiens de traineau
- Le Ski Joering
- Les balades à cheval, poney et calèche.

Nous tenons à remercier les acteurs locaux du village, de la vallée et les bénévoles qui apportent leur soutien lors des différents évènements et manifestations et sans qui rien ne serait possible.

Tout est fait pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des mesures sanitaires afin que vous passiez le meilleur des séjours. Bonne et heureuse année 2021.

*MME MAUPETIT Audrey,*
*Responsable du service animations*

**Le Tour de France à St-Léger-les-Mélèzes**

Le mardi 1er septembre 2020 fût un jour historique pour notre village. En effet, pour la première fois, d'après les souvenirs des plus anciens, l'événement sportif le plus médiatique a traversé notre village. L'étape Sisteron-Merlette du Tour de France 2000 venait « musarder » sur nos petites routes de campagne.

Cet événement fût prétexte à des retrouvailles festives et des moments de convivialité que l'on recherche tous.

Quelle joie, pour les grands et les petits, de voir la caravane multicolore passer et s'arrêter par endroits pour délivrer quelques messages publicitaires et distribuer quelques produits alimentaires ou non aux gens attroupés sur le bord de la route.

A souligner l'effort réalisé pour ce moment éphémère pour remercier les organisateurs et les acteurs de la grande boucle au vu du contexte sanitaire. Le bon comportement et la discipline de chacun sur le bord de nos routes, habitants ou visiteurs occasionnels de notre village.

Tous furent respectueux de leur voisin, de l'environnement, des sportifs et des mesures de sécurité à appliquer lors d'une épreuve de ce type.

Ce moment restera dans nos mémoires comme un instant unique de fête qui a permis à nombre de personnes de se retrouver ou à d'autres de connaître et apprécier notre village pour l'occasion.

## L'ECOMUSÉE COMMUNAL

Cette année particulière ne nous permet pas vraiment de faire un réel comparatif avec les années précédentes. La saison d'hiver tronquée et le printemps confiné n'ont pas permis de recevoir les groupes scolaires et les familles comme à l'habitude. On peut dire qu'au niveau de la fréquentation du public la première partie de l'hiver était stable par rapport à 2019. Concernant l'été, notre région a été un territoire très prisé et cela s'est vu sur le nombre de visiteurs 41% d'augmentation sur juillet et août.

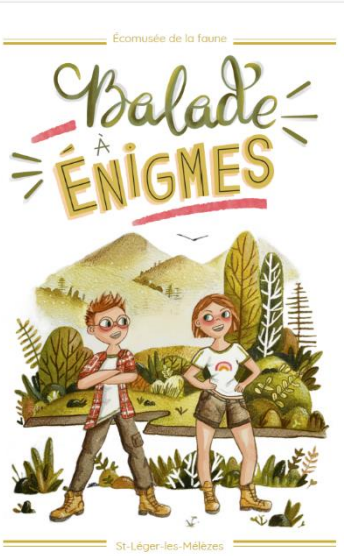


Les projets de l'écomusée ont subi des retards dus à la situation sanitaire : la balade à énigmes n'a pas pu être installée, le rendu de l'Atlas de la Biodiversité de la Commune a pris du retard. Malgré cela il y a du positif avec des visiteurs heureux de trouver un site ouvert et agréable.

La fermeture de l'écomusée pendant le confinement a permis de démonter toute la salle montagne pour y pratiquer un grand ménage et une réorganisation des espèces selon le dernier inventaire.

Nous avons eu la chance aussi de rencontrer MME Barbara POMPILI, Ministre de la Transition Écologique lors de sa venue en août 2020 dans le département des Hautes-Alpes. Cet échange a été l'occasion de présenter l'ABC (inventaire des espèces) mais aussi notre écomusée comme un service public pédagogique et identitaire.

A plusieurs reprises, les termes de « semeur de graines » ont été prononcés pour évoquer le travail de sensibilisation que nous mettons en place avec l'ABC ou avec la multiplicité des animations proposées par l'écomusée. Lors de cet après-midi nous avons pu échanger avec Le Parc National des Ecrins comme avec l'Office Français de la Biodiversité (nouvellement créé) et certains bénévoles du GRENHA (Groupe des entomologistes des Hautes-Alpes) qui ont œuvré pour notre inventaire communal avec le thème des insectes.

C'est ce rendez-vous que monsieur Bernard FRIN, bénévole au GRENHA, a choisi pour offrir à l'écomusée une boite entomologique contenant des espèces récoltées sur St Léger, et nous le remercions pour ce don qui vient compléter la collection et sera présenté le jour de la restitution publique de l'ABC.

*Géraldine HOUDOT,*
*Responsable de l'Ecomusée*

# Vie associative, culturelle et sportive

## LA CRECHE POLICHINELLE

### Des nouvelles de la CRECHE POLICHINELLE . . .

Comme pour tout un chacun, l'année qui s'écoule est bien difficile . . .
Pendant la période printanière du premier confinement les portes de la crèche sont restées ouvertes pour accueillir les enfants de personnels prioritaires sous le couvert de la mairie de St Léger les Mélèzes et par avis préfectoral.

Le confinement automnal qui a suivi a lui aussi bénéficié de la pleine ouverture de la structure.

Pour le bien-être et la protection de tous, il a fallu s'adapter, se positionner en cohésion avec des protocoles d'accueil renforcés, apprivoiser le port du masque au quotidien etc . . . Mais c'est avec beaucoup d'engagement et de prévenance que nos équipes se sont mobilisées pour préserver un équilibre auprès de nos petits et offrir un environnement chaleureux et sécurisant où chacun a pu trouver réponse à ses besoins.

Nous avons donné également une attention particulière à nos valeurs d'accompagnement et de soutien à nos familles qui sont fortement déstabilisées dans ce contexte incertain et anxiogène.
En s'interrogeant sur l'impact du port du masque sur le développement de l'enfant et sur l'entrave à la communication, la présidente de l'association Mélanie GONSOLIN a fait appel à la générosité de chacun afin d'obtenir des dons pour l'achat de masques inclusifs homologués (fenêtre transparente). Opération réussie, la commande est passée. . . merci infiniment à tous les donateurs.

De même, tout récemment, notre partenaire Caf nous a fourni ce précieux outil qui a rendu le sourire des professionnelles à nouveau visible à nos enfants.

C'est donc, encore et toujours, dans une grande solidarité et avec le soutien de tous (partenaires, communauté de communes, mairie, bénévoles, villageois, commerçants, etc . . .) que la Crèche Polichinelle maintient ses services et apporte un accueil de qualité.

**Association Polichinelle Crèche – Multi accueil St Léger Les Mélèzes**
Ouverture du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30.
les samedis et dimanches de 7h30 à 18h30 dès la reprise des remontées mécaniques de la station de ski et jusqu'à sa fermeture.

Toute l'équipe des « POLICHINELLES » vous souhaitent de bonnes fêtes !

Prenez soin de vous !

## L'ASSOCIATION BONNET A L'ÉCOMUSÉE

En dépit d'une année chaotique, l'association du musée a tenu dès le mois de mars à confirmer son programme d'été afin de soutenir les intervenants économiquement mais aussi d'encourager les futurs participants à venir en vacances sur notre territoire. Assurer cela a été une petite victoire car évidemment ces activités se sont organisées de façon différente mais le message était clair : restons solidaires, avançons prudemment mais avançons.

Donc durant juillet et août un programme aussi chargé que les années précédentes a été mis en place avec des conditions sanitaires respectées ainsi qu'un nombre très réduit d'inscrits pour chaque session. Le travail en binôme avec le service animation a permis de proposer un agenda d'été très riche et complémentaire.

A l'écomusée, 45 animations cet été et 4 cet automne ont été proposées. Si certaines ont dû être annulées (trop peu d'inscrits ou confinement), 39 d'entre elles ont eu lieu avec 331 personnes au total (ce nombre inclut les activités gratuites).

L'ambiance conviviale des ateliers et le fait de les pratiquer en extérieur ont offert au public des moments sereins.
Durant cette période de nouvelles animations ont vu le jour :

- Les randonnées familles à Valestrêche en compagnie de Gilles Bauduin (Himal), une dégustation de produits locaux agrémentait la balade de fin de journée.
- L'escape games avec Marie de Gap Sciences Animations05 où chaque équipe devait résoudre des énigmes sur le thème de la biodiversité dans un temps imparti. Réflexion et coopération permettaient de réussir mais c'était sans compter sur le stress dû au compte à rebours.

- Les chasses au trésor et ateliers argile pour les 2-5ans où parents et enfants ont découvert la nature avec un aspect ludique et poétique (observation et manipulation des éléments naturels comme par exemple faire des empreintes sur les arbres avec de l'argile ou se fabriquer un bracelet de pétales).
- La balade astronomie a eu énormément de succès et nous comptons la proposer à nouveau dans le cadre d'une semaine dédiée au ciel et aux étoiles.

Cet automne l'assemblée générale ne pouvant avoir lieu normalement, celle-ci est repoussée au printemps. Nous profitons de ce bulletin pour remercier ceux qui donnent de leur temps pour faire fonctionner l'association, un énorme merci tout particulièrement à Jacques Collomb qui a quitté le poste de trésorier à la dernière réunion en 2019 mais qui s'investit encore pleinement dans le domaine culturel que représente l'écomusée.

Les divers projets d'animation plus importants qui étaient prévus pour 2020 sont reportés à 2021. La motivation de l'association est plus que jamais dynamique et positive.

*Géraldine HOUDOT*

# Vie Intercommunale

## L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

En 2021 cap sur la promotion et la vente d'activités avec « Addock »,

Après avoir travaillé depuis 2012 sur l'accompagnement des hébergeurs vers la digitalisation de leur réservation, l'Office de Tourisme repositionne son action pour accompagner désormais les prestataires d'activités et de loisirs dans leur commercialisation. Le secteur de l'hébergement est désormais mature et les canaux de commercialisation passent majoritairement par la vente en ligne.

Le même type d'évolution arrive dans le secteur des activités, avec les mêmes opportunités et les mêmes freins mais avec une différence fondamentale par rapport à l'hébergement, les activités se réservent principalement une fois que le client est déjà sur place, les ventes ne sont donc pas « délocalisables ». C'est une réelle opportunité stratégique pour le territoire qui doit s'en saisir.

L'Office de Tourisme, par sa présence sur le territoire avec 7 Bureaux d'Accueil, peut jouer un rôle central dans la promotion et la commercialisation des activités de loisirs. Rôle qui doit répondre à divers enjeux :

- Positionner les 7 Bureaux d'Accueil Touristique comme autant de vitrines de l'offre touristique du territoire.
- Structurer l'offre d'activités pour pouvoir répondre à la question des clients « Qu'est ce qu'on peut faire ? ».
- Proposer un service abouti aux clients, au-delà de donner le « flyer » du prestataire.
- Accompagner les prestataires privés dans leur promotion et commercialisation pour maximiser les retombées économiques du tourisme.
- Accompagner les acteurs associatifs et publics dans leurs initiatives (navettes touristique, billetterie évènements, inscriptions aux animations...).

Après deux rendez-vous d'échanges programmés cet automne avec les prestataires d'activités, c'est l'outil « Addock », proposé par l'Agence Départementale de Développement Touristique, qui a été choisi et qui sera donc mis en place sur le Champsaur Valgaudemar. Le déploiement de Addock, initialement prévu pour le printemps 2021 a été avancé pour tenter d'accompagner au mieux les prestataires dès l'hiver 2020-2021. Les délais sont extrêmement courts mais la situation actuelle marquée par l'épidémie de Covid et les restrictions qui vont avec oblige à être le plus réactif possible.

*Pour toute information, contacter le service commercial*
*de l'Office de Tourisme du Champsaur Valgaudemar*
*Tel : 04 92 49 08 80*
*resa@champsaur-valgaudemar.com*

## HORAIRES DES DÉCHÈTERIES DU CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR

CHAMPSAUR VALGAUDEMAR
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# DÉCHÈTERIES DU CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR

## HORAIRES D'OUVERTURE HIVER 2020-2021

**SAINT BONNET**
du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021
LUNDI 8H - 11H45 / *FERMÉ*
MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI
8H - 11H45 /15H - 16H45
SAMEDI 8H - 11H45 /14H - 16H45
**Tél. : 04 92 50 56 37**

**SAINT FIRMIN**
Toute l'année
MARDI 14H - 16H
JEUDI 9H - 12H / 14H -16H
LUNDI/MERCREDI/VENDREDI *FERMÉ*
SAMEDI 9H - 12H
**Tél. : 06 81 06 66 72**

**ORCIÈRES**
du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021
LUNDI 10H - 12H / 14H - 17H
MARDI/MERCREDI/JEUDI/VENDREDI 14H - 17H
SAMEDI 9H30 - 12H / 13H30 - 17H
**Tél : 06 61 66 47 20**

**Attention !**
**Tout dépôt à l'extérieur est interdit !**

**Services techniques et Environnement :** Pont du Fossé - 05260 St Jean St Nicolas **Tél** : 04 92 55 91 71
**Site Internet** www.champsaur-valgaudemar.fr

## INSTALLATION DE NOUVEAUX MOLOKS

La Communauté de Communes a installé de nouveaux points de tri sur le territoire de la commune de Saint-Léger-les-Mélèzes à l'automne 2020.

La politique de gestion des déchets plus respectueuse de l'environnement a été mise en place par la Communauté de Communes Champsaur et Valgaudemar.

Réduire la quantité d'ordures ménagères et bien trier ses déchets sont les deux gestes importants pour réduire les coûts de traitement des ordures et pour réduire les impacts environnementaux.

La gestion des déchets ne peut se faire que par la participation de chacun, par une somme de petits gestes au quotidien.

# Vie Sociale

Bonjour à tous,

Entre périodes de confinement et d'incertitude, je prends ma plume, enfin mon stylo pour vous remercier de votre confiance, pour les six prochaines années.

Je mettrai tout en œuvre pour ne pas vous décevoir, en restant élue sur le mandat social, celui qui me tient particulièrement à cœur pendant ces six nouvelles années, secondée par Margaux VINCENT et Sophie BOUNOUS.

Je tiens particulièrement à remercier Mme MENIER et sa famille pour la fabrication des masques pour la protection de nos anciens ;
Alex, notre sympa épicier. Grâce à lui nos estomacs ne sont pas restés vides. Il a su maintenir un lieu où nous pouvions partager un moment convivial, bien sûr dans le respect des gestes barrières ;
La crèche Polichinelle en maintenant l'accueil des tout petits ainsi que les enfants des médecins et personnels soignants du bassin Champsaurin.
Merci à toutes ces personnes qui, par leur bienveillance, nous montrent que nous ne sommes pas seuls dans cette épreuve, la solidarité existe encore !

Allez, revenons dans l'espoir de jours meilleurs. Dès janvier 2021 une permanence sera mise en place pour recevoir vos requêtes ainsi que des rencontres d'informations au niveau social. La première permanence aura lieu lundi 18 Janvier, de 9h à 12h.

Une boîte à idées sera à votre disposition, réfléchissons ensemble sur des projets : faut-il un lieu pour tous ? Sera-t-il utilisé ? Où ? Comment ? Pas mal ont à cœur de se revoir autour d'un jeu, un thé et surtout de petits biscuits, avis aux gourmands et gourmandes

Ah, un projet a vu le jour pour les sportifs de tous âges, le nouveau parcours santé est là à découvrir au printemps pour les moins courageux car notre beau village s'est paré d'un beau manteau blanc

Merci de votre attention sur ces quelques lignes, prenez soin de vous.

Bonnes fêtes à tous,

*MME ARMELIN Martine*
*Conseillère Municipale, 2ème adjointe*

---

**Bonjour Petit Papa Noël,**

J'ai demandé pour Noël,
de la tolérance,
de l'indulgence
de la bienveillance,
de l'écoute
du partage,
de l'amitié,
de la sincérité

de la convivialité
du pardon,
des bisous,
de l'amour.
Vous trouvez que ça fait trop ?
Martine la grande enfant,
Prends soin de toi.

*MME ARMELIN Martine,*
*Conseillère Municipale, 2ème adjointe*

---

**Coin des enfants**
**La farandole des trolls**

1, 2, 3,4
Trolls,
Font la farandole,
Autour des sapins,
Là-haut au Cuchon,
Avec leurs copains,
Nains et diablotins,

5, 6, 7, 8,
Trolls,
Font la farandole,
Et s'amusent bien,
Avec les gloutons,
Les loups, les élans,
Et les ours bruns,
Et quand tous les trolls,
Font la farandole,
Avec leurs copains,
Au fond d'la forêt,
Tout le monde rigole !
Ouf !
Madame la dinde
Est enrhumée

Elle tousse, microbe oblige hihi
A longueur de journée
Et doit vraiment
Se reposer
Ratatinée
Et déplumée
Elle ne peut pas
Réveillonner, un peu comme nous cette année

Mais semble pourtant soulagée !
Ouf ! Me voilà sauvée

Ce n'est pas encore
Cette année
Que l'on va pouvoir me manger !

*MME ARMELIN Martine*
*Conseillère Municipale, 2ème adjointe*

# Vie économique

## NOUVEAUX COMMERCANTS

### « La Cuchonette » Traiteur – Restauration rapide

Nouveau à Saint-Léger-Les-Mélèzes : "La Cuchonette" située à la place de l'ancienne boucherie traiteur de M. et MME TRABUC. Ce local fermé depuis quelques années a été repris par: M. et MME CHABANIER Alexandre et Audrey gérants du Proxi, et par M. FERRERO Mathias et EYMAR-DAUPHIN Florence gérants de la boulangerie La Panoufle et du magasin Sport 2000.

Ils vous proposeront à partir des vacances de Noël un service de traiteur, de restauration rapide avec un côté snacking et un côté sucré, ainsi que des spécialités de nos montagnes...
Ainsi, il sera possible d'y manger sur place (selon les conditions sanitaires), de prendre à emporter. Pensez également à ce commerce pour vos repas, vos anniversaires, vos événements en général.
Vous pourrez suivre de plus près leurs aventures sur la page de « La Cuchonette » sur Facebook et Instagram ainsi que sur le site web.

### « La Grange des Mélèzes » Bar-Restaurant

M. et MME POURROY Pierre et Stéphanie sont les nouveaux gérants du bar-restaurant « La Grange des Mélèzes » pour la saison d'hiver 2020-2021, située au centre commercial, place de la station. Ils vous proposent de la vente à emporter ou en livraison, des spécialités montagnardes, des burgers du jour, des pizzas, des fondues, des raclettes avec prêt d'appareil et bouteille de vin blanc compris. Toute la journée vous pouvez y commander crêpes, vins chauds, chocolat chaud, jus de pomme chaud…

Contact : 06 11 25 42 22

**« Une seconde vie »**

Nouveaux services à Saint-Léger-les-Mélèzes au lieu-dit Le Moulin du Serre.

Ce commerce répare, entretien, recycle ou vend tous appareils électriques, électroniques et informatiques.

Ils vous proposent une alternative écologique et respectueuse de l'environnement basée sur la collecte, la réparation, l'amélioration et la revente de tout votre matériel obsolète ou défectueux et ainsi leur fournir une seconde vie

N'hésitez pas à les contacter, ils mettront tout en œuvre pour vous satisfaire.

## LE CABINET DES INFIRMIERES DE ST-LEGER-LES-MELEZES

« Les infirmières de Saint-Léger-les-Mélèzes vous remercient pour votre confiance et vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence. »

*MME MARTIN Sandra*
*MME PAULIN Edith*
*MME SOMMACAL Edith*

*06 31 31 59 61*

# Informations utiles

## PRÉVENTION DU RISQUE AU MONOXYDE DE CARBONE

## CAMPAGNE VIOLENCE FAITES AUX FEMMES

# Informations pratiques

## LA MAIRIE

lundi-mardi-jeudi: 8h30-11h30/13h30-16h30
mercredi-vendredi: 8h30-11h30
Tél: 04 92 50 40 74
Fax: 04 92 50 49 03
Mail: mairie.stleger05@wanadoo.fr

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPSAUR & VALGAUDEMAR

5 rue des Lagerons
05500 SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
Tél: 04 92 50 00 20
Fax: 04 92 50 19 31
Mail: contact@ccduchampsaur.fr

## BUREAU ACCUEIL TOURISTIQUE ST-LÉGER

Vacances hiver
Tous les jours: 9h00-12h00/15h00-18h00
Hors vacances hiver
Du lundi au samedi: 10h00-12h00/15h00-18h00
Dimanche: 10h00-12h00
Vacances été
Du lundi au samedi: 9h00-12h30/15h00-18h30
Dimanche: 9h00-12h30

Tél: 04 92 67 00 23
Mail: info@st-leger05.fr
Site internet: www.st-leger05.fr

## CONTACTER L'ÉCOMUSÉE (FERMÉ JUSQU'À NOUVEL ORDRE)

Vacances d'été
Du lundi au samedi: 14h30 à 18h00

Vacances d'hiver
Du mardi au samedi: 14h30 à 18h00

Autres périodes
Se renseigner au: 04.92.21.47.78
Fermé les jours fériés.

Tél: 04 92 21 47 48
Mail: lerefugedesanimaux@orange.fr

## LES NUMEROS UTILES

Gendarmerie: 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Médecins :

- A Pont-du-Fossé : 04 92 55 92 45
- A Ancelle : 04 92 50 80 56

http://pscv.fr/professionnels-de-sante-de-garde/
Infirmières à St-Léger-les-Mélèzes :
Nadège SOMMACAL, Sandra MARTIN, Edith PAULIN 06 31 31 59 61
Pharmacie:

- A Pont-du-Fossé: 04 92 55 92 30
- A Ancelle: 04 92 50 83 20

# Cérémonie des vœux du Maire 2021 annulée

*Madame, Monsieur,*

*Dans ce contexte sanitaire dont l'évolution reste incertaine, il m'a semblé plus sage de décider de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie publique des vœux du Maire à Saint-Léger-les-Mélèzes début janvier 2021.*

*Je compte sur votre compréhension, il ne me semblerait pas responsable d'organiser ce rassemblement, dans les circonstances actuelles.*

*J'espère sincèrement que très bientôt, nous pourrons vivre à nouveau des manifestations conviviales.*

*Les élus du Conseil Municipal, le Personnel des services et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.*

*Gérald MARTINEZ,*
*Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes*